



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

*Présidence de la République*

**Soixante Cinquième Session Ordinaire de l'Assemblée  
Générale des Nations Unies**

\*\*\*

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE  
MAITRE ABDOULAYE WADE  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL**

New York, le 24 septembre 2010

**Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,  
Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de  
Gouvernement,  
Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Mesdames et Messieurs,**

**Monsieur le Président,**

La délégation sénégalaise est heureuse de votre élection à la tête de cette 65ème session ordinaire de notre Assemblée générale.

Connaissant vos qualités et confiant que l'exercice de votre mandat sera marqué du sceau de la traditionnelle neutralité de votre pays, je vous adresse mes chaleureuses félicitations et mes vœux de succès.

Je rends hommage au **Docteur Ali Abdessalam TREKI**, pour le travail remarquable qu'il a accompli dans la conduite des travaux de la 64e Session.

Tout particulièrement, j'exprime toute notre appréciation et notre soutien au Secrétaire général, **BAN Ki-Moon**, pour l'ardeur militante qu'il continue de mettre dans la conduite de sa délicate mission au service de nos idéaux communs.

Depuis notre dernière session, l'état du monde ne s'est pas beaucoup amélioré.

Nos urgences restent les mêmes : crise économique persistante, dégradation continue de l'environnement, à laquelle, hélas, le Sommet de Copenhague n'a pu apporter de réponses satisfaisantes, non pas que la volonté ait manqué mais plutôt parce que la question a été mal posée, comme je l'ai dit à Copenhague moi-même. Il s'y ajoute les questions persistantes de la criminalité transnationale organisée, du terrorisme international et du trafic illicite de drogue.

En nous retrouvant pour réfléchir sur ces défis majeurs et agir ensemble, nous donnons l'espoir à nos peuples de trouver des solutions concertées à ces problèmes multiples et complexes auxquels aucun de nos pays ne peut individuellement faire face.

C'est donc tout naturellement que nous nous tournons vers l'Organisation mondiale pour chercher une réponse collective, à tout le moins un échange d'expériences.

Le thème de cette 65e session, consacré à « **La place de l'Organisation des Nations Unies dans la gouvernance mondiale** », vient donc à son heure.

Peut - être avons-nous même tardé à poser le débat.

A mon avis, la question n'est pas de savoir si l'Organisation a concouru à l'amélioration de la Gouvernance mondiale mais plutôt comment rendre son action plus utile et plus efficace, dans les bouleversements inédits qui agitent le monde ces dernières années.

En si peu de temps, l'histoire des relations internationales s'est considérablement accélérée.

Nombre de certitudes se sont évanouies et des idées reçues ébranlées; « l'ordre établi » est bousculé par l'émergence de nouvelles forces qui surgissent de la mondialisation et de la compétition économique.

Les changements intervenus appellent un autre état d'esprit, une autre façon de voir et de gérer les affaires du monde en adaptant le système aux réalités nouvelles du 21<sup>e</sup> siècle.

Sommes-nous disposés à définir un nouvel ordre mondial au sein duquel l'Afrique et les puissances émergentes joueront pleinement le rôle que leur confèrent les mutations en cours ?

Des réponses que nous apporterons à ces questions, dépendra, au moins, en partie, la place de l'Organisation dans la gouvernance mondiale.

Après soixante cinq ans d'existence, le Système des Nations Unies reste encore marqué par l'héritage d'une période historique close, la Charte de l'Organisation portant en elle-même les stigmates de l'après guerre et les préjugés coloniaux.

C'est le cas lorsque la Charte continue de faire référence à la notion d' « **État ennemi** » au sens d'une puissance vaincue ou à des « **Principes généraux de droit reconnus par les nations civilisées** », (article 38 du Statut de la Cour Internationale de

Justice, relatif aux sources du droit applicable par la Cour). ;  
Comme s'il y avait donc des nations non civilisées !

A eux seuls, ces anachronismes d'une autre ère renseignent sur la  
nécessité de la réforme du Système.

En outre, la nature des questions traitées par l'Organisation s'est  
beaucoup diversifiée, de même que son volume de travail et sa  
composition ont considérablement augmenté, alors que certains  
mécanismes, y compris celui de la sécurité collective, restent quasi  
immuables.

De 51 membres en 1945, l'Organisation en compte aujourd'hui 192.

Et pourtant, la composition du Conseil de Sécurité, instance censée  
refléter la volonté collective des États membres, n'a varié qu'une  
seule fois en 1965, quand le nombre de ses sièges a été porté de  
11 à 15 par l'augmentation des postes non permanents.

Et voilà 17 ans maintenant que nous négocions sur la réforme du  
Conseil sans une perspective réelle de consensus.

Maintenir à tout prix le statu quo, c'est faire fi des changements radicaux de l'état du monde et, du coup, exposer le Conseil à plus de méfiance, plus de défiance et plus de critiques. L'inertie peut être périlleuse, à cause du déficit de représentativité, du déficit de légitimité et du déficit de crédibilité qu'elle peut engendrer.

Si nombre de décisions du Conseil sont aujourd'hui contestées et leur mise en œuvre défailante, c'est parce qu'elles sont perçues par la grande majorité des États membres plus comme l'expression d'intérêts nationaux que la traduction d'un mandat au nom de la Communauté des Nations.

Je ne suis personnellement pas d'accord avec ce célèbre observateur des Nations-Unies qui avait dit que: « ***l'organisation du Conseil de Sécurité appartient au 19e siècle*** ». Non, elle porte la marque de notre temps, mais il faut l'améliorer et la guérir de ses insuffisances.

Comment, en effet, concevoir un rôle crédible pour notre Organisation dans la gouvernance mondiale, sans que l'Afrique, qui compose plus du quart de ses effectifs et occupe 70% des

questions à l'ordre du jour du Conseil, ne dispose d'aucun siège permanent au Conseil ?

C'est pour mettre fin à cette anomalie et réparer une injustice historique que le Sénégal a proposé, indépendamment de la réforme en cours qui prendra du temps, qu'il soit octroyé à notre Continent un siège permanent avec droit de veto.

Au demeurant, les mêmes griefs à l'encontre du Conseil de Sécurité sont adressés à la justice pénale internationale.

Il y a douze ans, le besoin commun d'une juridiction pénale internationale, de portée universelle, permanente et neutre, nous a valu la création de la Cour Pénale Internationale (CPI), en complément des juridictions nationales, pour punir et prévenir des crimes particulièrement graves.

Parce qu'il a foi dans les idéaux de paix et de justice pour tous, le Sénégal renouvelle son attachement à la Cour dont il a été le premier pays à avoir ratifié le Statut, dès le 2 Février 1999.



Il reste qu'elle ne sera jamais crédible si le Président du Soudan doit être le seul poursuivi avec un empressement suspect. Si la création de la **CPI** marque une avancée significative dans la lutte contre l'impunité, c'est dans sa pratique qu'elle sera elle-même jugée.

Et pour que cette pratique soit affranchie de doutes et d'interrogations, faisons en sorte qu'elle reflète les principes agréés par les Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme : **l'universalité, l'objectivité, la non sélectivité et l'impartialité.**

Sur la base de ces principes, la Cour devrait accorder le même traitement à toutes les situations relevant de sa compétence, quels qu'en soient les auteurs et leur nationalité.

**Monsieur le Président,**

Face à la crise profonde et multiforme, la question de la gouvernance économique mondiale continue de se poser avec acuité.

Des cadres de concertation comme le G8 et le G20 cherchent à y répondre pour jeter les bases d'un nouvel ordre mondial. Ces efforts sont louables.

Nous sommes un certain nombre à vouloir mettre en place un cercle indépendant de spécialistes de très haut niveau, pour nous placer en amont du G8 et du G20 et apporter aux Chefs d'État et de Gouvernement nos réflexions sur les sujets qu'ils évoquent. Nous voulons même aller au-delà de la technicité et poser des problèmes plus fondamentaux. La mission de mettre tout cela en forme m'a été confiée et je m'attèle à la tâche.

S'agissant de la hausse effrénée du prix du pétrole qui pénalise les pays non producteurs, j'ai déjà proposé un mécanisme qui permet de mettre en face les superprofits des compagnies, les rentes des pays producteurs et la surcharge des pays non producteurs, pour servir de base à une politique "pétrole contre la pauvreté", à travers un fonds alimenté par les contributions des deux premières catégories qui se partagent les revenus du pétrole (***Wade's Formula sur internet***).

Pour parer à la hausse brutale des prix agricoles, je propose la mise en place d'un **mécanisme institutionnel international adéquat, associant pleinement les producteurs, afin d'établir une gouvernance mondiale des produits agricoles tenant compte des intérêts des producteurs et des consommateurs.**

**Ce sera l'objet du Deuxième Dakar Agricole, après celui de 2005, que le Sénégal accueillera en janvier-février 2011.**

Dans le même esprit, nous poursuivons notre contribution aux efforts de protection de l'environnement, notamment dans le cadre du projet d'édification de la Grande Muraille Verte (GMV).

Mur d'arbres le long de la zone sahélo - saharienne, de Dakar à Djibouti, soit une distance d'environ 7000 km sur 15 km de large, ce projet, déjà en cours d'exécution, nous a valu le soutien du Fonds Mondial pour l'Environnement qui a octroyé aux pays concernés la somme de 119 millions de dollars.

Au titre des OMD, l'évaluation que vient de rendre la Réunion spéciale de l'Assemblée Générale montre clairement que malgré nos acquis, la mobilisation doit rester de vigueur pour tenir les engagements convenus, à l'échéance finale de 2015.

Au Sénégal, grâce à l'évaluation à l'échelle nationale, que nous avons effectuée en mai dernier, nous avons mesuré le chemin à parcourir jusqu'en 2015.

Notre principale conclusion est que l'approche quantitative qui ne voit le développement qu'en termes de financements est insuffisante.

Il nous faut nécessairement plus de créativité et d'imagination.

Le Sénégal, en ce qui le concerne, a mis en œuvre les innovations suivantes :

- **Stratégie GOANA**, Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance qui nous a permis de 2008 à 2010 de passer de l'état d'importateur de produits alimentaires à celui d'autosuffisance et même d'exportateur net.
- **Initiative Marraine de quartier** qui responsabilise les femmes dans la lutte contre la mortalité maternelle et infantile, pour accélérer la mise en œuvre des OMD liés à la santé.
- **Initiative "Daaras modernes"** qui introduit à l'école coranique l'enseignement de l'arabe, du français et de anglais et l'apprentissage d'un métier pour allier la formation spirituelle des enfants à leur promotion sociale.

- **Stratégie 40% du Budget national alloués à l'Education et à la formation:** pour des ressources humaines suffisantes et de qualité, capables de relever le défi du développement.
  
- **Initiative « Bac moins »** pour lutter contre la déperdition du système scolaire, affectant les élèves qui n'arrivent pas à franchir le seuil du baccalauréat.
  
- **Renforcement du pouvoir économique des femmes rurales** grâce à des équipements qui leur permettent de transformer les produits agricoles et de capter ainsi la plus value y relative.
  
- **Nouvelle approche de la lutte contre la pauvreté** en lieu et place du paramètre «du dollar par jour» pour améliorer de façon globale les conditions de vie des couches sociales défavorisées.
  
- **Initiative Fonds de solidarité numérique,** par une large diffusion des TICs.

- **Stratégie Eco-villages** qui consiste à réaménager les villages traditionnels avec une autonomie énergétique grâce à l'utilisation des énergies propres, comme le solaire ou l'éolienne, afin de réduire la dégradation de notre environnement.
- **Stratégie de la parité absolue homme/femme** dans toutes les Instances totalement ou partiellement électives, par une loi de mars 2010 qui intègre pleinement les femmes dans les sphères décisionnelles de la nation.

J'aurais pu continuer, mais ces exemples montrent suffisamment l'impérieuse nécessité de recourir à l'innovation.

**Monsieur le Président,**

En ma qualité de Président en exercice de l'Organisation de la Conférence Islamique, je dois à nouveau attirer l'attention de la Communauté internationale sur la recrudescence de l'islamophobie dans certains milieux.

Ces dernières années, les dérives islamophobes se sont enchaînées comme dans une logique d'escalade et de provocation: profanations de tombes et du Saint Coran, propos haineux, caricatures blasphématoires; toutes ces manifestations d'islamophobie donnent, en réalité, la pleine mesure de l'étroitesse d'esprit, de l'ignorance et de la faillite morale et intellectuelle de leurs auteurs.

Au nom de la Oummah islamique, je *dénonce* et condamne fermement ces actes irresponsables et absurdes.

Et en tout état de cause, s'agissant notamment du Saint Coran, base de la foi musulmane, Dieu Lui-même s'est posé en Protecteur infallible de Sa parole sacrée : « ***En vérité, c'est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est Nous qui en sommes Gardien*** » (Le Coran, Sourate 15, Verset 9).

Je voudrais que chacun comprenne que l'Islam et les musulmans ne sont les ennemis de personne.

L'Islam est une religion du juste milieu, qui enseigne la modération, exhorte au bien, prêche le respect de la diversité et la coexistence paisible entre les peuples, quelles que soient leurs obédiences.

Aujourd'hui encore, c'est dans l'observance stricte de ces règles que près d'un milliard et demi de musulmans, à travers le monde, pratiquent leur foi.

Alors, s'il se trouve une infime minorité qui cède à la violence à des fins qui lui sont propres, comme il y en a du reste dans d'autres obédiences religieuses, nous ne sommes en rien comptables de ces actes. Bien au contraire, nous en sommes même victimes !

Je réaffirme à nouveau la disposition de la Oummah islamique au dialogue et à la concertation.

Face aux extrémistes de tous bords, qui veulent prendre en otage les religions et les croyants, j'invite les Dirigeants du monde, les leaders d'opinion, hommes et femmes de bonne volonté, à se joindre à nous pour dialoguer, expliquer, informer et éduquer, pour opposer le choix de la sagesse, du savoir et de la raison, à la logique de l'obscurantisme et de l'affrontement.



C'est ainsi que, je l'espère, naîtra entre les peuples, et entre les civilisations et les cultures qu'ils incarnent, la compréhension mutuelle indispensable à la coexistence pacifique entre les peuples, dans le respect de leurs croyances et de leurs diversités.

Et c'est le vœu que je forme aussi pour les peuples palestinien et israélien dont les dirigeants viennent de reprendre la voie courageuse des pourparlers directs.

Le Sénégal appuie l'initiative de dialogue Israël-Palestine du Président OBAMA et renouvelle son soutien de toujours à la revendication légitime du peuple palestinien pour un Etat indépendant, souverain et viable.

Nous soutenons la vision d'un Etat palestinien membre à part entière des Nations Unies promise, ici même, par le Président OBAMA.

**Monsieur le Président,**

Face à la tragédie qui a frappé le peuple Haïtien, le Sénégal a joint ses efforts à ceux de la Communauté internationale dans le cadre de l'aide d'urgence.

Dans le même esprit, nous accueillerons en Octobre prochain environ 160 étudiants haïtiens qui souhaitent poursuivre leurs études au Sénégal.

L'année prochaine, nous comptons recevoir des familles haïtiennes. De cette tribune, je lance un appel à tous, singulièrement les Chefs d'Etat africains, pour aider Haïti.

Ceux qui acceptent de recevoir des étudiants peuvent s'adresser à nous, car la Commission que j'y ai envoyée dispose d'une banque de données de 3000 jeunes sur lesquels nous avons tous les renseignements, même de santé.

En Afrique, le Sénégal note avec satisfaction les progrès réalisés par le peuple ivoirien frère, pour la réconciliation nationale et la tenue prochaine d'élections sereines et apaisées.

En Guinée, voisine du Sénégal, où je me suis rendu plusieurs fois pour contribuer à la normalisation de la situation, je salue les efforts du facilitateur, le Président Blaise COMPAORE. J'invite à nouveau toutes les parties prenantes guinéennes, singulièrement les deux candidats admis au 2ème tour, à parachever le processus électoral,

pour un retour définitif de l'ordre constitutionnel, dans la paix et l'harmonie nationales, conditions *sine qua non* du développement.

Le Sénégal est heureux des progrès remarquables réalisés par le Niger pour le rétablissement des institutions politiques du pays.

La Guinée Bissau, notre autre voisine du Sud, a fait des avancées significatives après l'élection, l'année dernière, du Président Malam Bacai SANHA. Mais les Institutions démocratiques y restent fragiles et méritent, par conséquent, un soutien plus résolu de la Communauté internationale. Conformément aux conclusions du Sommet extraordinaire de la CEDEAO du 17 septembre dernier, le Sénégal est disposé à prendre part aux efforts de notre Organisation régionale pour la mise en œuvre du Programme de Réforme du Secteur de la Défense et de la Sécurité en Guinée Bissau.

Au Soudan, le Sénégal reste engagé dans la mission de maintien de la paix au Darfour. Nous souhaitons que le référendum pour l'autodétermination du Sud Soudan se tienne dans les meilleures conditions possibles, de façon à éviter un effet de dominos

préjudiciable à toute l'Afrique. Peut-être qu'un groupe de Chefs d'Etat pourrait aider à œuvrer dans ce sens.

**Monsieur le Président,**

Je souhaite, pour conclure, rappeler que le Sénégal accueillera, du 10 au 31 Décembre 2010, le Troisième Festival Mondial des Arts Nègres, après les deux premières éditions tenues à Dakar en 1966 et à Lagos en 1977.

Ce rendez-vous, qui témoigne de la réaffirmation de l'identité artistique, culturelle et intellectuelle du monde noir, porte aussi le message d'ouverture, de dialogue et de fraternité que l'Afrique et sa Diaspora adressent à l'Humanité, pour le respect de toutes les cultures et de toutes les civilisations.

Vous y êtes cordialement conviés.

Je vous remercie de votre aimable attention.